

Ethion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10597650-00013 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 01/28/2022

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Ethion Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 37 McCarville Street
Charlottetown, PE C1E 2A7
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit pharmaceutique
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 2
Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 3
Toxicité aiguë (Dermale) : Catégorie 2
Dommages oculaires graves : Catégorie 1
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 1 (Système nerveux central)
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 1 (Système nerveux central)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H300 + H310 Mortel par ingestion ou par contact cutané.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ethion Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
5.0	05/09/2026	10597650-00013	Date de la première parution: 01/28/2022

H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central).
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P301 + P310 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. Rincer la bouche.
P302 + P352 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
P304 + P340 + P311 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin.
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un médecin.
P361 + P364 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ethion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10597650-00013 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 01/28/2022

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	N° CAS/ID unique	Concentration (% w/w)	Secret commercial
Ethion	O,O,O',O'-tetraéthyle S,S'-méthylène-di(phosphorodithioate)	563-12-2*	$\geq 80 - \leq 100$	TSC
Alcools, C11-14-iso-, riche en C13, éthoxylé	Donnée non disponible	78330-21-9*	$\geq 1 - \leq 5$	TSC

* Indique que l'identificateur est un numéro CAS.

TSC- la concentration réelle ou la plage de concentration est retenue à titre de secret commercial

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Détruire les chaussures contaminées.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf sur instructions du personnel médical.
Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Mortel par ingestion ou par contact cutané.
Provoque de graves lésions des yeux.
Toxique par inhalation.
Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- ||Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ethion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10597650-00013 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 01/28/2022

		Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique d'extinction
Moyens d'extinction inadéquats	:	Inconnu.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
Produits de combustion dangereux	:	Oxydes de carbone oxydes de soufre Oxydes de phosphore
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Seul un personnel qualifié devrait pénétrer de nouveau dans la zone. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	:	Absorber avec un absorbant inerte. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ethion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10597650-00013 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 01/28/2022

même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.
Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
Ne pas avaler.
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.
Se laver la peau soigneusement après manipulation.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.
Garder sous clef.
Garder hermétiquement fermé.
Garder dans un endroit frais et bien aéré.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts
Substances et mélanges auto-réactifs
Peroxydes organiques
Liquides inflammables
Solides inflammables
Liquides pyrophoriques
Matières solides pyrophoriques
Les substances et les mélanges auto-échauffantes
Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables
Produits explosifs
Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admis-	Base

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ethion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10597650-00013 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 01/28/2022

			sible	
Ethion	563-12-2	TWA	4 µg/m ³ (OEB 4)	Interne
	Autres informations: Peau			
		limite d'essuyage	40 µg/100 cm ²	Interne
		TWA	0.05 mg/m ³	CA AB OEL
		VEMP (fraction inhalable des particules et phase vapeur)	0.05 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Vapeurs et aérosols inhalables)	0.05 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable et vapeur)	0.05 mg/m ³	ACGIH

Mesures d'ordre technique

: Les renseignements ci-dessous sont destinés aux sites d'exploitation et de fabrication pilotes/commerciaux à grande échelle. Pour les établissements plus petits, les cliniques ou les pharmacies, il convient de procéder à des pratiques d'évaluation des risques internes propres au site afin de déterminer les mesures de contrôle de l'exposition appropriées. Les risques pour la santé associés à la manipulation de ce produit dépendent de plusieurs facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, la forme physique et la quantité manipulée. Le cas échéant, utiliser des enceintes d'isolement, des systèmes de ventilation par aspiration à la source (par exemple, une enceinte de sécurité biologique, des enceintes à balance ventilée) ou d'autres systèmes de contrôle technique pour maintenir les concentrations atmosphériques en deçà des limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques aussi bas que raisonnablement possible. Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement. Essentiellement, aucune manipulation manuelle permise. Utilisés des systèmes de traitement fermés ou des technologies de confinement. En cas de manipulation dans un laboratoire, utiliser un cabinet de biosûreté proprement conçu, une hotte, ou d'autres dispositifs de confinement en cas de risque potentiel d'aérosolisation. Si le risque n'existe pas, manipuler sur des plateaux en chaîne ou paillasses.

Équipement de protection individuelle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ethion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10597650-00013 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 01/28/2022

- Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.
- Filtre de type : Type protégeant des vapeurs organiques
- Protection des mains
- Matériau : Gants résistants aux produits chimiques
- Remarques : Penser à doubler les gants.
- Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.
Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.
Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.
- Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.
D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées.
Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.
-

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : Donnée non disponible
- Odeur : Donnée non disponible
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : Donnée non disponible
- Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
- Point d'ébullition initial et in- : Donnée non disponible

Ethion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10597650-00013 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 01/28/2022

tervalle d'ébullition

Point d'éclair : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Inflammabilité (liquides) : Sans objet

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Sans objet

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

pois moléculaire : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ethion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10597650-00013 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 01/28/2022

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter : Inconnu.
Produits incompatibles : Oxydants
Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Mortel par ingestion ou par contact cutané.
Toxique par inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 14.87 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 0.515 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: 70.88 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Ethion:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 13 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0.450 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): 62 mg/kg

Alcools, C11-14-iso-, riche en C13, éthoxylé:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 - 3,340 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Ethion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10597650-00013 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 01/28/2022

Composants:

Ethion:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Irritation légère de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

Ethion:

|| Résultat : Pas d'irritation des yeux

Alcools, C11-14-iso-, riche en C13, éthoxylé:

|| Résultat : Des effets irréversibles aux yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Ethion:

|| Voies d'exposition : Contact avec la peau
|| Espèce : Cobaye
|| Résultat : négatif

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Ethion:

|| Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)
Résultat: négatif

Type d'essai: Test in vitro d'échange de chromatide sœur dans les cellules de mammifères
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de micronoyau in vitro
Résultat: positif

Ethion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10597650-00013 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 01/28/2022

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Aberration chromosomique
Espèce: Rat
Résultat: négatif

Type d'essai: Test in vivo du micronucleus
Espèce: Souris
Résultat: positif

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Ethion:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 18 Mois
Résultat : négatif

Espèce : Souris
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 24 Mois
Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Ethion:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central).

Composants:

Ethion:

Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Ethion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10597650-00013 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 01/28/2022

STOT - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Ethion:

Organes cibles : Système nerveux central
Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Ethion:

Espèce : Chien
NOAEL : 0.05 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

Ethion:

Ingestion : Symptômes: Vue brouillée, Étourdissements, Migraine

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Ethion:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.18 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50: 0.056 - 7.7 µg/l
Durée d'exposition: 48 h

Alcools, C11-14-iso-, riche en C13, éthoxylé:

Toxicité pour les poissons : CL50 : > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia sp. (Puce d'eau)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50: > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ethion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10597650-00013 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 01/28/2022

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 0.1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 30 jr
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 0.1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Persistance et dégradabilité

Composants:

Ethion:

Biodégradabilité : Résultat: non dégradé rapidement

Alcools, C11-14-iso-, riche en C13, éthoxylé:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Ethion:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 5.07

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
- Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

Ethion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 10597650-00013 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 01/28/2022

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 2810
Nom d'expédition : TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S.
(Ethion)
Classe : 6.1
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 6.1
Dangereux pour l'environnement : non

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 2810
Nom d'expédition : Toxic liquid, organic, n.o.s.
(Ethion)
Classe : 6.1
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : Toxic
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 662
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 654

Code IMDG

No. UN : UN 2810
Nom d'expédition : TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S.
(Ethion)
Classe : 6.1
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 6.1
EmS Code : F-A, S-A
Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 2810
Nom d'expédition : LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.
(Ethion)
Classe : 6.1
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 6.1
Code ERG : 153
Polluant marin : oui(Ethion)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ethion Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
5.0	05/09/2026	10597650-00013	Date de la première parution: 01/28/2022

classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS	:	non établi(e)
CA. DSL	:	non établi(e)
CN IECSC	:	non établi(e)

Liste canadiennes

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AICC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MERCOSUR - L'accord pour la facilitation du transport des marchandises dangereuses; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) ob-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ethion Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
5.0	05/09/2026	10597650-00013	Date de la première parution: 01/28/2022

servé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECl - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 05/09/2026
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F